



Responsables et coupables ?

Après avoir traité dans une note précédente (26-2002), la façon dont le Groupe voit son développement dans les DOM-TOM et l'utilité qu'il accorde aux valeurs dont il vient subitement de se doter, attardons-nous sur le bilan social 2001 et la situation des portefeuilles de liquidités des Caisses. Autant de sujets permettant de mettre en évidence, qu'aux yeux de nos dirigeants, les charges de personnel demeurent la seule véritable variable d'ajustement du Groupe, pour l'affichage de résultats glorieux.

Bilan Social 2001 du Groupe

Toujours plus rentables, toujours moins rémunérés

Quand nos patrons décrètent qu'il faut doubler, ils ne parlent que des résultats. Les effectifs quant à eux, limitent leur évolution à 2,01 % malgré l'émergence de nouveaux métiers, les embauches liées au passage à l'euro et celles qu'aurait du générer la réduction du temps de travail : guère brillant dans la vitrine sociale du Groupe. Il faut dire que les départs (volontaires ou non) depuis quelques années, prennent une ampleur notable. Pression commerciale, perte d'identité, méthodes de vente contestables, climat social détestable, incitations au départ pour les "maillons faibles" expliquent l'hémorragie ! Dans les CTR, la chute des effectifs est de 2,17 %, restructuration oblige. Simultanément, le nombre de salariés d'entreprises extérieures s'accroît de plus de 25 %... Le fait que les embauches n'aient pas compensé la RTT prouve que, dans le Groupe comme ailleurs, les dirigeants ont saisi l'occasion pour réorganiser à tout va, gagner en flexibilité et productivité, réaliser des économies d'échelle tout en encaissant au passage les aides de l'État, et tout cela en s'arrogeant la qualité de patrons citoyens... Au bilan, la rémunération moyenne des salariés diminue, malgré l'évolution de la valeur du point en 2001, qui ne compense pas la perte cumulée de pouvoir d'achat. Or, comme chacun sait, les résultats financiers 2001 du Groupe ont été très brillants : n'y aurait-il pas là un lien de cause à effet ?

En revanche, pour ce qui concerne la participation des salariés aux bénéfices de l'entreprise, c'est la Bérézina ! Avec une chute de 240 % sur l'ensemble du Groupe, elle a pris du plomb dans l'aile. Certaines caisses n'ont effectivement pas négocié dans les opérations de défiscalisation (Air Calin) ou les placements "juteux" de type Enron, Sabena ou Swissair. Dès lors, comment s'étonner que les salariés se sentent particulièrement "bien" dans leur peau comme en atteste la forte inflation des arrêts maladie.

Enfin, et pour ne pas limiter leur savoir-faire social au périmètre du Groupe, nos dirigeants s'exportent au conseil d'administration de Vigéo, le cabinet de notation dirigé par Nicole NOTAT, logé d'ailleurs à la Caisse Nationale : on ne saurait rêver meilleure pouponnière !

Portefeuille de liquidités des CE

Responsables mais pas coupables

Nous pouvons légitimement nous interroger sur la pertinence des choix et surtout sur celle des contrôles mis en place, surtout si l'on se réfère à la façon dont certaines caisses du Groupe sont impactées (et parfois très lourdement) par plusieurs faillites retentissantes, notamment aux USA.

Ici ou là des collaborateurs ont été sanctionnés pour des manquements car dans cette affaire comme dans d'autres, à chaque fois, il y a toujours un lampiste pour jouer le fusible. Paradoxalement, jamais un président de directoire n'est inquiété : à qui voudrait-on faire croire que sur des lignes si conséquentes, ils n'auraient pas été informés, à défaut de les avoir eux-mêmes inspirées ?

Mais au-delà, ces pertes qui impactent négativement le résultat fiscal, amputent fortement la participation due aux salariés, quand elles ne la réduisent pas à néant. En outre, elles également ont très souvent un effet négatif sur l'intéressement.

C'est pourquoi nous avons demandé à la CNCE qu'elle invite les caisses à neutraliser les effets négatifs des provisions ou pertes inhérentes à des "accidents" de ce genre, comme cela s'est déjà fait lors de la réforme (dévolution des fonds centraux).

Secrétariat du Comité de Groupe

Réélection des sortants

Le renouvellement des membres du Comité de Groupe a eu lieu comme tous les deux ans. Sa composition, qui reflète les résultats consolidés des élections de Comité des différentes entreprises et filiales du Groupe, s'établit comme suit :

13 représentants du Syndicat Unifié, 8 de la CFDT, 1 CFTC, 2 CGT, 2 FO, 1 SUD et 3 SNE/CGC.

Le Comité de Groupe a ensuite reconduit au poste de secrétaire Michel RICARD (Syndicat Unifié CE VFO) et au poste d'adjoint Suzanne SCHAFF (CFDT CE Lorraine Nord), à l'unanimité, moins une abstention (CGT).

La délégation du Syndicat Unifié au Comité de Groupe

Prochaine réunion, le 04 décembre 2002

